

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du mercredi 20 septembre 2019 à 19h au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme LEVERNIER Morgane, Secrétaire de séance – MM. ROUMIER Maxime, Président de la C.D.P. de l'Arbitrage – GRENIER Patrick, Président de la C.D.A. – BARRIERE Claude – CARON Vincent – COGULET Nicolas – LESAVRE Sébastien – SARDIN Lucas – SEINCE Jean Yves – SOMPS Olivier.

Excusés : Mme VANDERSTICHEL Maïka, MM. ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage – DIAS Nelson – DUCASSE Hugo – GAUDET Michel – HAUTIER Benjamin – JEANNOT Jean Baptiste – SANCHEZ Théo – SEJOURNE Mathieu.

Début des travaux : 19h00 par Monsieur ROUMIER Maxime.

Monsieur ROUMIER Maxime souhaite la bienvenue aux présents et excuse les personnes absentes retenues pour diverses raisons.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion,
2. Informations diverses,
3. Point UNAF,
4. Interventions clubs,
5. Points Référents arbitre,
6. Point Formation,
7. Point Recrutement,
8. Point Fidélisation,
9. Points désignations / accompagnements,
10. Tour de table.

1. Ouverture de la réunion.

Monsieur ROUMIER Maxime adresse ses meilleurs vœux aux membres présents.

Il commence tout d'abord par une pensée à Madame VANDERSTICHEL Maïka pour sa nomination en tant qu'arbitre FIFA au 1^{er} janvier 2020.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur LESAVRE Sébastien qui a intégré la commission il y a peu et qui participe à sa première réunion.

2. Informations diverses.

Messieurs GRENIER Patrick et ROUMIER Maxime ont reçu un tableau bilan pour faire un récapitulatif de l'activité de la commission dans lequel des chiffres sont demandés par la DTA à chaque Ligue.

Monsieur RAGER Séverin, CTRA, a ainsi demandé le 9 janvier dernier, aux présidents de CDPA de renseigner ces chiffres pour aujourd'hui, le 15 janvier. Monsieur ROUMIER Maxime, malgré le court délai qui leur a été donné, enverra ce tableau ce jour pour être dans les délais.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Les différentes informations à renseigner sont les suivantes :

- ❖ le nombre de clubs en infraction : 4 au niveau de la Ligue, 0 au niveau Fédéral.
- ❖ le nombre de visites de clubs depuis le début de l'année : 10 visites.
- ❖ les partenariats scolaires : un partenariat réalisé avec l'UNSS.
- ❖ les partenariats universitaires : un partenariat avec le CRSU dont l'objectif est d'aider celui-ci à former des arbitres universitaires qui pourraient avoir l'envie de se lancer dans l'arbitrage.
- ❖ l'arbitrage des jeunes par les jeunes : est-ce mis en place par les clubs ? Oui, certains clubs le pratiquent, notamment dans la catégorie U13.
- ❖ le nombre des référents en arbitrage : chiffre inconnu

Le 7 juin prochain, une réunion se déroulera à Paris réunissant toutes les CDPA organisée par le Fédération Française de Football.

Depuis le début de la saison, des interview mensuelles sont réalisées autour de différents acteurs de l'arbitrage et publiées sur le site et la page Facebook du District de Football de la Gironde. La première interview était consacrée à Monsieur ZOLOTA Samir, Président du Pôle Arbitrage, la seconde à Monsieur PIARULLI Thierry, président d'un club, et la dernière à Monsieur SARDIN Lucas, un référent arbitre. La prochaine interview sera dirigée vers un éducateur.

Concernant le drive qui est un espace commun dans lequel différentes personnes sélectionnées peuvent mettre des documents, il est de plus en plus fourni ce qui permet à quiconque d'avoir accès à des documents essentiels pour travailler.

La parole est donnée à Monsieur GRENIER Patrick en rapport avec le projet de cours d'arbitrage à la prison. Ce dernier a été à la prison hier matin, et a été reçu par la nouvelle sous-directrice et deux moniteurs de sport étaient présents. L'année dernière, des difficultés avaient été rencontrées pour accomplir cette mission qui représente une mission sociale. Ce projet comporte une initiation de 12h de cours avec à la fin un diplôme qui pourra aider certains prisonniers dans leur cursus, avec une réduction de peine si le comportement a été bon. Dix personnes participent à ce projet, elles ont été sélectionnées en fonction de leur comportement.

A la fin de cette initiation, la poste se charge de donner à chacun un maillot et des ballons à la prison.

Monsieur SANCHEZ Théo, bénévolement, s'occupera de ce projet qui commencera en mars, et durera deux mois.

Monsieur ROUMIER Maxime émet le fait que ce projet n'a pas d'intérêt direct pour la C.D.P. de l'Arbitrage mais que ça fait partie des trois grands objectifs de cette commission qui sont le recrutement, la fidélisation et la communication. Ce projet mériterait d'être publié afin que le public soit informé des différentes actions mises en place.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

3. Point UNAF.

Monsieur SEINCE Jean Yves, qui est le président de l'UNAF annonce que le nombre d'adhérents est de 284. L'espérance est d'atteindre les 300 au moins qui serait un chiffre plus élevé que l'année précédente, puisque de date à date en fin de saison, il y avait 291 adhérents.

Monsieur SEINCE Jean Yves adresse des remerciements à la C.D.P. de l'Arbitrage, et à Monsieur COGULET Nicolas qui est à l'initiative de plusieurs actions en faveur de l'UNAF. Ces actions permettent d'augmenter les adhésions et de fidéliser. Le power point de Monsieur COGULET Nicolas est une initiative avantageuse pour les objectifs de l'UNAF, que l'on retrouve sur le drive mis en place en début de saison.

Ce dernier prend la parole en évoquant les relances qu'il a faites dont la dernière date du lundi 13 janvier.

Au niveau des adhésions stagiaires, il n'y a pas d'évolution remarquable depuis la dernière réunion mais cela est dû au fait qu'une seule formation initiale a eu lieu depuis.

4. Interventions clubs.

Depuis le début de la saison, dix interventions dans les clubs ont été faites avec 9 clubs concernés puisque deux visites ont eu lieu au sein du même club.

Prochainement, le nombre de visites devrait augmenter de façon exponentielle avec la mise en place du Label SENIORS par les chargés de missions.

Les objectifs de ces interventions dans les clubs sont de viser les clubs féminins, la catégorie U15-U17 ainsi que de pouvoir échanger de manière constructive entre les joueurs, les dirigeants et l'arbitre.

Depuis les chargés de missions et la C.D.P. de l'Arbitrage active, le nombre d'interventions a augmenté, les retours sont très positifs et des clubs sont demandeurs d'interventions de ce type. Beaucoup de féminines sont intéressées mais n'osent pas se lancer, et ce type d'intervention favorise les engagements puisqu'il met en confiance les joueuses.

Lors de l'intervention au sein du club de Libourne avec des jeunes féminines, Monsieur ROUMIER Maxime a débuté avec un Kahoot, qui est un questionnaire de rapidité. Par la suite, Madame VANDERSTICHEL Maïka est intervenue en racontant notamment son parcours et a su transmettre l'envie à certaines féminines de passer le cap.

La prochaine intervention aura lieu à Eysines le lundi 20 janvier prochain à destination des dirigeants particulièrement, où un débat sera ouvert dans l'objectif de s'ouvrir aux clubs. Messieurs ROUMIER Maxime et LESAVRE Sébastien seront les intervenants.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

5. Points Référents arbitre.

Une soirée référents est prévue comme l'année passée, courant février. Afin de sensibiliser le plus de monde à cette soirée, un google form sera créé et envoyé, accompagné d'appels et de mails.

Monsieur JEANNOT Jean Baptiste travaillera sur le google form en question pour connaître les attentes des clubs de cette soirée (NDRL ce dernier a déjà été créé). Cette année, la soirée sera différente afin d'éviter les redondances.

6. Point Formation.

Concernant les formations administratives, la dernière aura lieu le samedi 1^{er} février avec plus de 30 stagiaires, c'est donc la date idéale pour recruter des unafistes.

Au sujet de la formation continue, les stagiaires ont un cours par mois, alternant salle et terrain. La première a eu lieu le samedi 21 décembre avec 29 présents, ce qui est satisfaisant. La prochaine sera le samedi 25 janvier, pour laquelle 53 stagiaires sont convoqués. A ce jour, 19 réponses ont été reçues parmi lesquelles deux sont excusés. Un mail va être envoyé très prochainement pour que les arbitres qui n'ont pas répondu le fassent au risque d'avoir une amende de 30 euros en cas de non réponse ou d'absence d'excuse.

Cette formation continue permet aux stagiaires de compléter la formation initiale. Ils apprennent tout ce qu'il faut savoir de manière condensé. Avec l'application Kahoot, qui est un questionnaire auquel les stagiaires peuvent répondre depuis leur téléphone, ils ont déjà pu travailler sur les mains et les modifications de lois du jeu.

Le deuxième cours sera sur la loi 12 et les anéantisements. Le contenu des formations est préparé par Monsieur SANCHEZ Théo, Responsable de la formation des arbitres, qui le met ensuite sur le drive afin que les formateurs y aient accès.

Monsieur SANCHEZ Théo est aussi à l'initiative d'un power point regroupant de nombreuses informations, vidéos et cours qui peut être utilisé lors des formations administratives et qu'il a placé dans le drive.

7. Point Recrutement.

Au sujet de l'UNSS, une sollicitation a été faite à des membres de la C.D.P. de l'Arbitrage et de la C.D. de l'Arbitrage pour la matinée du mercredi 8 janvier, au Haillan, pendant laquelle deux groupes ont été formés avec un groupe foot à 11 et un groupe en salle. Aucun chargé de missions n'a pu se déplacer mais Julian GRELOT était présent afin de représenter l'arbitrage. Cette matinée était orientée vers le recrutement.

Lors de la réunion de la C.D. de l'Arbitrage le lundi 13 janvier, un projet a été discuté. Il s'agirait de mettre en place une sorte de label arbitrage afin de recruter puisque cela donnerait une raison aux clubs d'avoir plus d'arbitres que nécessaire.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Par exemple, l'Alsace recrute tous les ans 250 arbitres et cela a été possible grâce au changement du statut de l'arbitrage qui avait été effectué.

Au niveau des visites, Monsieur ROUMIER Maxime a été à Créon en début d'année pour les jeunes. L'éducateur était intéressé par l'arbitrage mais n'osait pas se lancer. Grâce à un des clips promotionnels publiés sur le site du District avant les formations initiales, il souhaite s'inscrire et cela prouve l'efficacité de ce type d'actions mis en place par la C.D.P. de l'Arbitrage.

Afin de recruter, un jeu FFF appelé « A vous de juger » a été publié sur le site de la Fédération Française de Football. A la fin de ce jeu, on peut y trouver un questionnaire auquel les participants peuvent répondre qu'ils souhaitent être contactés. Messieurs ZOLOTA Samir et ROUMIER Maxime ont alors appelé toutes les personnes favorables à cela, afin de les motiver à s'inscrire en janvier.

8. Point Fidélisation.

Monsieur ROUMIER Maxime a établi un tableau comparatif entre les désignables du mois de juin 2019 et ceux du mois de janvier 2020. Cette fusion a été faite dans le but de connaître le nombre de ceux qui ne sont plus désignables et ceux qui le sont encore en Gironde.

De ce fait, en juin 2019, 505 arbitres étaient désignables et 429 le sont encore parmi ces derniers, ce qui équivaut à 84,95 % de renouvellement. Pour les stagiaires, 91 arbitres étaient désignables et 77 le sont encore ce mois-ci, ce qui fait 84,615 % de renouvellement.

Au niveau du District seulement, hors stagiaires, on comptait 276 arbitres désignables en juin 2019 et 233 en janvier 2020 ce qui fait 84.42 % de renouvellement.

La journée de cohésion s'est révélée être une réussite l'année passée. Cette année, elle nécessitera la même préparation mais cette fois-ci un peu plus en amont. De plus, une journée de cohésion pourrait être à faire pour les arbitres N+1. Cette journée de cohésion aura lieu au beach soccer à Saint Médard en Jalles.

Monsieur DUCASSE Hugo est en charge de ce dossier comme l'année dernière.

9. Points désignations / accompagnements.

Cette année, les week-ends comptent un grand nombre d'accompagnement avec régulièrement 25 accompagnements et un record à 28 accompagnements.

A ce jour, on compte trois accompagnements en moins par rapport l'année dernière, cela est dû aux nombreux reports face aux intempéries.

Toujours dans les chiffres, une base de 400 accompagnements par an est à noter sans compter le week-end des 11 et 12 janvier.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

10. Tour de table.

Madame LEVERNIER Morgane fait un point rapide sur les mails anniversaires et sur les rapports d'accompagnement. En effet, chaque jour des mails sont envoyés afin de souhaiter un bon anniversaire aux arbitres concernés. Malgré quelques réponses, les retours sont particulièrement faibles. Peut-être faudrait-il mettre avant le travail fourni en amont pour l'envoi de ces mails par exemple pour espérer des retours plus nombreux.

Au niveau des rapports d'accompagnement, peu ont été reçus depuis la dernière réunion toujours suite aux nombreux reports face aux intempéries. Malgré cela, les rapports sont généralement reçus dans les temps et envoyés aux arbitres stagiaires dans un délai raisonnable.

Monsieur SARDIN Lucas prend la parole par rapport au domaine universitaire. Il explique que le travail fait n'est pas un travail à J+1 puisque les étudiants ont besoin de plus de temps. Cette année, ils ont pu découvrir l'arbitrage, les accompagnements, mais c'est l'année prochaine et après qu'il y aura des retombées, il faut leur laisser le temps de découvrir l'arbitrage. Parmi les sept universitaires, deux se sont inscrits à une des formations initiales et l'ont réussie.

Monsieur CARON Vincent s'adresse à monsieur BARRIERE Claude pour savoir où en sont les observations des arbitres du District. Pour les catégories D1 et D2, les observations se déroulent correctement avec un classement au rang. En revanche, des difficultés sont rencontrées pour les observations des D3 puisque ce sont toujours les mêmes qui arbitrent.

Monsieur BARRIERE Claude annonce qu'il sera présent sur la radio ARL le vendredi 31 janvier prochain accompagné de Mesdames VANDERSTICHEL Maïka et ELBOUR Savina. Egalement, le week-end des 18 et 19 janvier se tiendra le stage des JAR et le stage des féminines.

Monsieur SOMPS Olivier s'exprime sur le fait qu'il faut mettre en avant le travail fourni par tous.

La séance est levée à 21H20.

Maxime ROUMIER, Président de la C.D.P.A.

Morgane LEVERNIER, Secrétaire de séance.